

Révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU)

de la commune de CHEMY du samedi 22 juin au lundi 08 juillet 2024

par arrêté ADGM_2024_019 en date du 27 mai 2024 du conseil communautaire de Pévèle Carembault

RAPPORT du COMMISSAIRE ENQUÊTEUR





Tribunal administratif de Lille Enquête publique n° E24000052 / 59 Commissaire enquêteur : Martine FOULON

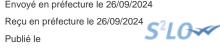
ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE



Table des matières

GLOSSAIRE	4
I - Objet de l'enquête publique	5
I.1 Objet de l'enquête publique	5
I.2 Généralités	5
II - Cadre législatif et réglementaire	6
II.1 Le cadre législatif et réglementaire est régi par	6
Le code de l'urbanisme :	6
Le code de l'environnement :	6
II.2 La procédure de révision allégée	6
II.3 Les modalités de la révision allégée	7
III - La concertation	7
IV - Consultation de la MRAe et des personnes publiques associées (PPA)	8
IV.1 - La MRAe a rendu son avis le 23 janvier 2024.	8
IV.2 Les personnes publiques associées	8
V - Organisation et déroulement de l'enquête	9
V.1 : Désignation du commissaire enquêteur, ouverture de l'enquête	9
V-2 - Arrêté d'enquête publique	9
V.3 - Réunion de préparation	9
V.4 - Dates des permanences	10
V.5 - Composition du dossier d'enquête publique	10
V.5.1 - Le dossier	10
V.5.2 - Les registres papier	10
V.5.3 - Le registre numérique	10
V.6 - Information du public.	10
V.7 - Clôture de l'enquête publique	11
V I - Déroulement de l'enquête publique	11
VII- Conclusion du rapport	12
ANNEXES	13
Annexe 1 : Arrêté d'enquête ADGM_2024_019	13
Annexe 2 : Désignation du commissaire enquêteur	15
Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion de préparation	16
Annexe 4 : Avis de l'enquête publique	18
Annexe 5 : Information sur le site internet de la mairie de Chemy et affichages	19
Annexe 6 : Parutions presse annonces légales	20

Publié le



ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

Annexe 7 : Certificat d'affichage	23
Annexe 8 : Synthèse des contributions	24
Annexe 9 : Mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse	25

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

GLOSSAIRE

CC Pévèle	
Carembault	Communauté de communes Pévèle Carembault
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
	Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels
CDPENAF	Agricoles et Forestiers
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du
DREAL	Logement
MRAe	Mission Régionale d'Autorité environnementale
PADD	Plan d'Aménagement de Développement Durable
PCAET	Plan Climat-Air-Energie Territorial
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PPA	Personnes Publiques Associées
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SCoT	Schéma de Cohérence et d'orientation du Territoire
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

I- Objet de l'enquête publique

I.1 Objet de l'enquête publique

Cette enquête publique a pour objet une révision allégée du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de CHEMY. Cette révision allégée porte sur un changement du plan de zonage, à savoir, deux parcelles d'une superficie totale de 2 700 m² (0.27 ha) actuellement classées en zone agricole à vocation de zone économique. (UEa, sous-secteur de la zone économique).

Cette révision allégée permettrait à l'entreprise LESAGE et FILS spécialisée dans le traitement de viandes bovines et implantée sur ce site depuis les années 1960, de faire face à son besoin d'expansion.

Le projet porte sur la création d'un parking destiné aux salariés, aux visiteurs ainsi qu'une aire de retournement pour les poids lourds. Ceci afin de faciliter et de sécuriser les flux entrants et sortants liés à la circulation.

I.2 Généralités

La communauté de communes de PÉVÈLE CAREMBAULT dont fait partie la commune de CHEMY est l'organisatrice de cette procédure. Ceci, suite au transfert de compétences par arrêté préfectoral en date du 03 août 2021.

Cette communauté de communes dont le siège est situé à Pont à Marcq regroupe 38 communes.

Pour rappel, ce PLU adopté en décembre 2019 n'a fait l'objet d'aucune procédure de révision depuis.

La présente révision du PLU a été engagée par la CC PÉVÈLE CAREMBAULT suite à la délibération approuvée par le conseil communautaire en date du 03 juillet 2023.

Cette délibération définit les modalités de la concertation ainsi que l'objet de cette révision.

La communauté de communes de PÉVÈLE CAREMBAULT



II- Cadre législatif et réglementaire

II.1 Le cadre législatif et réglementaire est régi par

Le code de l'urbanisme :

- Les articles L. 151-1 à L. 153-60 et
- Les articles R. 151-1 à R. 153-22 relatifs aux procédures d'élaboration, d'évaluation et d'évolution du plan local d'urbanisme.

Le code de l'environnement :

- Les articles L. 123-1 à L 123-19
- Les articles R. 123-1 à R. 123-33 relatifs à l'enquête publique.

II.2 La procédure de révision allégée

La modification du PLU de la commune de CHEMY entre dans le champ d'application de la révision allégée selon les articles L 153-31, L. 151-34 et L. 156-35 du code de l'urbanisme.

La révision porte sur un sujet unique - la réduction d'une zone agricole - et ne porte pas atteinte aux orientations définies par le PADD.

II.3 Les modalités de la révision allégée

Elles sont définies par l'article R. 153-12 du code de l'urbanisme.

Les étapes principales sont les suivantes :

- La révision est élaborée par l'autorité compétente, dans ce cas, CC Pévèle Carembault)
- La délibération de lancement de révision allégée du PLU et les modalités de la concertation simultanément ont été approuvées en conseil communautaire le 03 juillet 2023.
- La délibération d'arrêt-de projet a été approuvée le 27 mars 2024
- Le projet est soumis à l'examen conjoint des personnes publiques associées (PPA) par l'envoi du dossier et une réunion. La réunion a été programmée à la date du 29 avril 2024 à 14h30.
- Le projet est soumis à enquête publique. Ici du 22 juin au 08 juillet 2024.
- Le projet sera soumis à l'approbation de la CC Pévèle Carembault.
- Le dossier sera tenu à la disposition du public durant une année.

Le projet de révision a fait l'objet d'un examen conjoint de l'État, de l'établissement public de coopération intercommunale compétent (CC) et des personnes publiques associées mentionnées aux articles L. 132-7 et L. 132-9 du code de l'environnement.

Les plans locaux d'urbanisme doivent être compatibles avec les documents ayant une portée juridique supérieure à ces derniers.

En ce qui concerne, le PLU de la commune de CHEMY :

- Le SCoT de Lille Métropole,
- Le SDAGE Artois Picardie
- Le SAGE Marque-Deûle
- Le PCAET Pévèle Carembault.

III- La concertation

Par délibération en date du 03 juillet 2023, le conseil communautaire a défini les modalités de concertation à mettre en œuvre durant la procédure.

- Une réunion publique d'information s'est tenue à Chemy le 20 février 2024 à 18h30 à la salle communale.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

 L'ensemble des pièces du dossier au format papier accompagné d'un registre permettant de recueillir les avis ou remarques du public a été mis à disposition à la mairie de Chemy ainsi qu'aux bureaux de la CC Pévèle Carembault du 25 janvier au 15 mars 2024.

SAucune contribution n'a été déposée sur les registres de concertation.

- L'information a été diffusée par affichage physique, sur les sites internet de la mairie de Chemy et de la CC de Pévèle Carembault. Le bulletin municipal de la commune a annoncé également ce projet. Il a été distribué dans chaque boite aux lettres.

IV- Consultation de la MRAe et des personnes publiques associées (PPA)

IV.1- La MRAe a rendu son avis le 23 janvier 2024.

La révision allégée du PLU de Chemy n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine au sens de l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001.

Aussi, il n'est pas nécessaire de la soumettre à une évaluation environnementale.

IV.2 Les personnes publiques associées

Conformément aux dispositions de l'article L.153-34 du code de l'urbanisme, le dossier et l'ensemble des pièces ont été transmis aux PPA ainsi qu'une invitation à la réunion d'examen conjoint prévue le 29 avril 2024 à 14h30 en mairie.

- La préfecture
- La région Hauts-de-France
- Le DDTM-CDPENAF
- Le département
- Le SCoT de Lille Métropole
- La CCI Grand Lille
- La chambre d'agriculture
- La CMA
- Le SAGE Marque-Deûle
- La CDPENAF
- NOREADE (Compagnie des eaux).

S'agissant de la réunion, elle n'a pu se tenir car aucun représentant des PPA n'était présent. Un procès-verbal de carence a donc été dressé.

Les réponses

La CDPENAF

La procédure ne rentrant pas dans le champ des dossiers soumis à l'avis de la CDPENAF, tels que prévu aux articles L151-12 et L151-13 du code de l'urbanisme, ce dossier ne sera pas examiné par la commission.

Le Département

Le dossier ne porte pas atteinte aux prescriptions du département en matière d'aménagement.

<u>Le SCoT de Lille Métropole</u>

Le SCoT de Lille Métropole a répondu qu'il ne fera pas de retour sur cette modification.

Le projet de révision allégée du PLU de Chemy n'a appelé aucune remarque de l'ensemble des PPA. Il semble donc accepté en l'état.

V- Organisation et déroulement de l'enquête

V.1 : Désignation du commissaire enquêteur, ouverture de l'enquête.

Par décision du 16 mai 2024, du président du tribunal administratif de Lille, Madame Martine FOULON a été désignée en qualité de commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique ayant pour objet la révision allégée du PLU de la commune de Chemy. (annexe 1)

V-2- Arrêté d'enquête publique

L'enquête a été ouverte et organisée par l'arrêté ADGM_2024_019 en date du 28 mai 2024 du vice-président de la communauté de communes de PÉVÈLE CAREMBAULT, Monsieur Benjamin DUMORTIER. (annexe 2).

V.3-<u>Réunion de préparation</u>

Une réunion de préparation a eu lieu à la mairie de CHEMY en présence de Madame le Maire, Madame SION et du maître d'ouvrage, la CC de Pévèle-Carembault, Monsieur ROSSI le jeudi 23 mai 2024 à 10h00. (*Compte-rendu en annexe 3*).

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

Une visite du site a été faite.

V.4- Dates des permanences

Conformément à l'arrêté ADMG_2024_019 de la communauté de commune, les permanences se sont tenues à la mairie de CHEMY aux dates suivantes :

- Le samedi 22 juin 2024 de 09h00 à 12h00
- Le samedi 06 juillet 2024 de 09h00 à 12h00.

V.5- Composition du dossier d'enquête publique

V.5.1 - Le dossier

S'agissant d'une révision allégée de plan local d'urbanisme (PLU), le dossier de révision doit comprendre les pièces suivantes :

- La notice explicative de la révision allégée
- Les pièces du PLU modifiées dans le cadre de la révision allégée, en l'espèce, le plan de zonage.

V.5.2 - Les registres papier

Deux registres à feuillets non mobiles côtés et paraphés par le commissaire enquêteur ont été mis à disposition du public. L'un, à la mairie de Chemy; le second au siège de la communauté de communes de PÉVÈLE CAREMBAULT.

V.5.3 - Le registre numérique

Une adresse mail dédiée à l'enquête publique à été créée. Les contributions étaient réceptionnées directement sur la boite mail du commissaire enquêteur.

Les registres et dossiers étaient consultables aux horaires habituels d'ouverture de la mairie de Chemy et de la CC de Pévèle Carembault à Point à Marcq.

V.6- Information du public.

V.6.1 - Publicités

Presse quotidienne régionale

L'avis de mise à l'enquête publique est paru dans deux journaux d'annonces légales dans la presse régionale aux délais réglementaires soit quinze jours avant le début de l'enquête et huit jours après son démarrage.

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

- La Voix du Nord
- Nord Éclair.

V.6.2 - Affichage

L'avis d'enquête publique a été affiché à la mairie de CHEMY à deux endroits différents.

Il a également été publié sur le tableau d'affichage électronique situé à l'entrée du village de Chemy.

La CC Pévèle Carembault a affiché l'avis d'enquête à son siège sis à Pont à Marcq.

Il a été affiché sur le lieu concerné par la révision allégée du PLU, à l'entreprise LESAGE.

V.6.3 - Autres moyens d'information du public

L'information a également été apportée au public par le site internet de la mairie de CHEMY (annexe 4) ainsi que celui de la CC.

Un flyer a été déposé dans <u>chaque</u> <u>boîte aux lettres</u> de la commune de CHEMY.

V.7- Clôture de l'enquête publique

A l'issue de la période d'enquête réglementaire, l'enquête s'étant déroulée pendant une durée de 18 jours consécutifs du samedi 22 juin 2024 à 09h00

au lundi 08 juillet 2024 à 12h00, les registres d'enquête relatifs à la révision allégée du PLU ont été signés par mes soins et remis à la CC Pévèle Carembault ainsi que le dossier d'enquête pour clôture.

V I- <u>Déroulement de l'enquête publique</u>

L'enquête publique s'est déroulée dans de très bonnes conditions. Tant au niveau de la disponibilité du maître d'ouvrage et de Madame le Maire, que de la mise à disposition des locaux à la mairie et de l'accueil.

Le dossier était complet et clair.

Aucune contribution n'a été déposée durant l'enquête publique ni sur les registres papier ni sur le « registre numérique » (l'adresse mail dédiée à l'enquête).

Je n'ai reçu aucune visite durant ces deux permanences.

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

VII-Conclusion du rapport

Il y a eu une très bonne information lors de la concertation préalable. La réunion d'information qui s'est déroulée en mairie de Chemy en février 2024 semble avoir répondu aux questions du public.

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

ANNEXES

Annexe 1 : Arrêté d'enquête ADGM_2024_019

Envoyo en profesture la 28/05/2024 Regulen préfesture le 28/05/2024 Reputo la

Patholic 5 LOSS ID: (79-0000)1966-05040527-ADMS 2024 DISAN

Arrêté ADGM_2024_049 relatif aux modalités de l'enquête publique organisée dans le cadre de la révision allégée n°1 du PLU de Chemy

Le Vice-Président de la communauté de communes PEVELE CAREMBAULT,

VU l'Arrété du 25 juillet 2022 portant délégation de signature à Monsieur Benjamin DUMORTIER pour la fraction des dates et des modalités d'organisation des enquêtes publiques,

VII le Code Général des Coloctivités Territoriales

VU la Cade de l'Urbanisme

VU la Plan Local d'Urbanisme de Chemy, approuvé par le conseil municipal le 19 décembre 2019 ;

VU l'Arrêté Préfectoral du 3 poût 2021 portant transfert de la compétence Plan Local d'Urbanème (Intercommunal) à la communauté de communes Pévèle Carembault au 1ºº juillet 2021;

VU la Délibération prise par le conseil communautaire le 3 juillet 7023 prescrivant la révision a l'égée n°1 du PLU de Cherny et fisent ses objectifs et les modalités de la concertation préalable ;

VU l'Avis Conforma Délibéré rendu par la Mission régionale d'Autorité multiconementale (MRAe) des Hauts-de-France le 23 javieir 2024 suite à la satisfre dans le cadre de l'esamen ou cas-par-cas et par léque el éle a estimé que la procédure de révision allégée du PLU de Chamy ne nécessitait pas d'écalustion environnementale;

VU la concertation préalable s'écant déroulée du 25 janvier au 15 mars 2024

VU la Délibération du 25 mars 2024 par laquelle le conseil communautaira a arrêcé le projet de révision a légée du PLU de Chemy, dispersé la procédure d'évaluation environnementale et tiré le bilan de la concertation présidèle :

VU les Avis d'mis par les Personnes Publiques Associées (PPA) et la Commission Dépertementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (COPENAT) suite à lour transmission du dessier :

WI le Compte-rendu de la réunion d'examen conjoint s'étant déroulée en mairie de Chemy le 29 avril 2024 ;

VU la Doccion n° E34000052/59 du 16 mai 2024, du Président du Tribunal Administratif de Lille portant nomination d'un commissaire enquêteur et d'un commissaire enquêteur suppléant,

VU les pièces du dossier ;

ARRÊTE

ARTICLE 1" : Durás de l'enquête publique et rappel des objectifs de la procédure de révision allégée du PLU de Chemix Envoye on gretocture le 261650024 Reçu en préfecture le 26165002 S L Down Dutte le

Il sera procidió à une enquête publique relative au projet de révision allégee du Plan Local d'Urbanisme de la cemmune de Chemy pour une durée de 28 jours consécutifs, du samvali 22 juin 2024 à 09+00 au Lundi 8 juillet 2024 à 12160.

La révision allégée du PLU de Chemy u pour objectif d'effectuer un changement de zonage de parcelles actuellement desories comme agnicoles. Les parcelles concernées, d'une aupant de totale d'environ 2 500 m², recont reclassées en UEB qu'est un sous-saretur de pone Euronnique spécialment dédié aux activités de l'entruprisur de boucherie LESAGE et Plis.

L'enquête publique porters sur l'intérêt général du projet de révision allègée du PLU

RTICLE 2 : Identité du commissaire enquêteur

Medame Martine FOULDN a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Ulix,

Manvieur Jean AURAN a ête désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant

ARTICLE 3 : Modelités de mise à disposition du dossier at de participation du public

Pendant toute la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces du dessier accompagné d'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coré et paraphé par le commissaire enquêteur, sera déposé à la mainte de Chemy, siège de l'enquête, et consultable par le public aux horaires habituels d'ouverture de la mairie ; el jurdu, mard, macrod, jeudi et vendred les 8/190 à 12h.

Un second dossier papier, accompagné fui aussi d'un registre côtés et paraphea par le commissaire enquêteur, sera mis à disposition du public au siège communautaire de la cr. Pévèla Carambault situés au 63 sourceu de Général de Gaullé à Pont-l-Marce que horaires suivants : du lundi au vendred, le matin de 960 à 12600 et l'apres-midi, de 13630 à 17930.

Les personnes qui consentent à ce que soient rendues publiques leurs identités et/ou adresses personnelles devent le spécifier en remplissant un formulaire de consentement mis à disposition à

Du début à la fin de l'enquête, le dossier sera également disponible en version numérique sur les altes internet de le commune : <u>chemostr</u> et de la communauté de communes Pévèle Carembault : <u>NORMADERICATEMENT</u>.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses éventuelles observations et/ou

Il journo oussi les adressor par correspondance à l'attention de Madame le commistaire enquêteur à la mairie de Chemy (6 rue de la Maine – 59147 CHEMY) ou par courrier électronique à l'adresse : eneuet publique chemy (5 peu electrembail. El.

Sauf contre-indication par l'autour, les données personnelles (adresse postale, identité, adresse mail et numéro de téléphone) renseignées dans le courrier/courriel seront anonymisées lors de leur publication sur le site internet de la cc. Pérélé Carembault qui fora office de registre dématériellsé.

ARTICLE 4 : Permanences du commissaire enquêteur

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

Requien préfecture le 23/06/2024 5 1 LOVE ID : 039-200041900-20240027-ADM3_2024_019-Aff.

Envoyé en prefecture le 28/05/2024
Requien préfecture le 28/05/2024
5 1 0 ID : 009-200041900-20240527-ADMG 2024 019-AR

Le commissaire enquéteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Chemy (Salle de réunion) pour recevoir ses observations en propositions écrites et orales les jours suivants :

- > Samodi 22 Juin 2024 de 9h80 à 12h
- > Samedi 5 juillet 2024 de 9h00 à 12h00.

ARTICLE 5 : Prolongation de l'enquête publique sur demande du commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur pout prolonger l'enquête par décision motivée pour une durée maximale de 30 jours notamment lorsqu'il décide de tenir une réunion d'information et d'échange avec la public durant cette période du prolongation d'enquête.

ARTICLE 6 : Clôture da l'enquête publique

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, les registres serant clos et signés par le

Le commissaire enquêteur dressera, dans les hult joors aprês la clôture de l'enquête, un procès-verbal de synthèse des observations qu'il romet au vice-président de la ce, Pévèle Carembault. Ca dernier disposere ensuite d'un délai de 15 jours pour produite ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêtour dispose d'un delai de trante jours à compter de la cititure de l'enquête, pour transmettre son rapport et ses conclusions mothées à Mensieur le Vice-président à l'Aménagement de Pévèle Caremboult et à Mensieur le Président du Tribural Administratif de IIIIe. Le Vice-Président de Pévèle Caremboult en transmettra copie à Monsieur le préfet et à Madame le maire de Chemy.

ARTICLE 7 : Diffusion du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

Dès réception, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tanus à disposition du public en mairie de Cherny, aux jours et heures habituels d'Ouverture. Les personnes intéressées pourroit sur demande et à leus fris, obtenir communication du dossier d'enquête sous forme papier auprès de l'auterité compétente.

Le rapport et les conclusions du commissaire anquôteur seront également publiés et téléchargeables sur le site internet de Pévèle Carembault pendant une durée d'un an, conformément à l'article R.123-21 du code de l'environnement.

ARTICLE 8 : Personne référente

La personne responsable du projet augrès de loquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur-Horace ROSSI, charge de mission au sentee P.LIII de la comminanté de communes Fevèle Carembaut. Il su jolgnable à l'adresse dectroinique aviantes qu'indépacédearenbaulté.

ARTICLE 9 : Mesures de publicité

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié par les soins de la communauté de communes Pévéle Carembault, quinte jours au moins avant le début de celle-ci et rappelà dans les huit premiers jours de celle-ci dans les deux journaux quotidiens à diffusion régionale suivants ;

- Le Voix du Nord
 Nord Edair

Cet avis sera affiché eu moins quinze jours evant l'ouverture de l'enquête et durant toute sa durée en mairie de Chemy et sur les lique concernés par la révision a l'égéa.

ARTICLE 10: Notification

Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le préfet, Mandame Bernadette SICN, maire de Chemy, Mandame Persident du Tribunal Administratif de Ulle, Madame Martine FOULON, le commissaire enquêteur,



Monsieur Benjamin DUMORTIER Vice-Président de la communauté de communes povois Carombault en charge de l'aménagement Du territoire, de SCOT et du PLUI



Annexe 2 : Désignation du commissaire enquêteur

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE

16/05/2024

Nº E24000052 /59

Le président du tribunal administratif

Décision désignation commissaire du 16/05/2024

CODE: 1

Vu enregistrée le 03/05/2024, la lettre par laquelle le Président de la communauté de communes Pévèle Carembault demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

Objet(s): Révision allégée du plan local d'urbanisme (PLU).

Maître d'ouvrage: Communauté de communes Pévèle Carembault.

Territoire(s): concerné(s): Commune de Chemy.

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2024 ;

DECIDE

ARTICLE 1: Madame Martine FOULON, chargée de clientèle copropriété, est désignée en qualité de commissaire enquêtrice pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2: Monsicur Jean AURAN, retraité de l'armée de terre, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3: Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4: La présente décision sera notifiée au Président de la communauté de communes Pévèle Carembault, à Madame Martine FOULON et à Monsieur Jean AURAN.

Fait à Lille, le 16/05/2024

Le Président,

Enquête publique n° E24000052 / 59

Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion de préparation

ENQUÊTE PUBLIQUE E24000052 / 59 RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU de la commune de CHEMY

RÉUNION PRÉPARATOIRE - 23 mai 2024 à 10h00

Étaient présents

- Madame le maire de CHEMY, Madame SION
- Monsieur ROSSI, chargé de mission planification- Service PLUi- Communauté de communes Pévèle Carembault
- Madame Martine FOULON, commissaire enquêteur.

Cette réunion a pour but d'organiser l'enquête publique.

Dates de l'enquête et permanences

Il est convenu entre les participants ce qui suit :

- Date de l'enquête : du samedi 22 juin à 09h00 au lundi 8 juillet 2024 à 12h00 soit 18 jours consécutifs.
- Nombre de permanences : deux
- Date des permanences :
 - ✓ Le samedi 22 juin de 09h00 à 12h00.
 - ✓ Le samedi 06 juillet de 09h00 à 12h00.
- Lieu des permanences : en mairie, siège de l'enquête, dans la salle de réunion.

Le dossier d'enquête

Le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- En format papier aux horaires d'ouverture habituel
 - ✓ A la mairie de CHEMY
 - ✓ Au bureau de la Communauté de communes à Pont à Marcq
- En version numérique :
 - ✓ Sur le site internet de la mairie
 - ✓ Sur le site internet de la communauté de communes

Les dossiers d'enquête seront paraphés par la commissaire enquêteur.

Registres des contributions

Le public pourra déposer ses contributions de la façon suivante :

- Registres papier :
 - ✓ Un en Mairie
 - ✓ Un au bureau de la Communauté de Communes, 45 Avenue du Général de Gaulle à Pont à Marcq.

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Les registres papier seront ouverts et clôturés par le commissaire enquêteur.

- Registre numérique :

✓ Une adresse mail ad hoc va être créée. Les contributions seront reroutées vers l'adresse mail de la commissaire enquêteur
L'adresse mail de l'enquête : enquetepubliquechemy@pevelecarambault.fr

Les contributions pourront donc être recueillies de la façon suivante :

- Sur le registre papier en Mairie de Chemy
- Sur le registre papier au bureau de la Communauté de communes
- Lors des deux permanences
- Par mail
- Par courrier postal adressé à la mairie. Ces contributions devront être scannées et envoyées par le secrétariat de la Mairie à la commissaire enquêteur par mail afin qu'elle puisse les faire figurer sur le registre papier.

Il est à noter que les contributions sont systématiquement anonymes ; si le contributaire souhaite que son nom apparaisse, il doit remplir un formulaire de consentement autorisant la diffusion de son identité.

Publicités

- Une publicité sera faite dans deux journaux d'annonces légales locaux, LA VOIX DU NORD et NORD ÉCLAIR.
- Une première fois, 15 jours avant le début de l'enquête et la seconde, après le début de l'enquête.
- 5 affiches seront posées : à la Mairie, sur site et à la Communauté de communes. Un certificat d'affichage sera établi.
- Une communication sera faite sur le site internet de la mairie et de la CC
- Sur le panneau d'affichage numérique de la commune
- Un bulletin d'information municipal sera distribué dans chaque boîte aux lettres des habitants de Chemy.

Monsieur ROSSI et Madame FOULON se verront avant le démarrage de l'enquête le 18 juin à 10h00 à la mairie de CHEMY pour la remise des registres, des dossiers d'enquête et leur signature.

Adresse mail

Mairie de CHEMY : mairie@chemy.fr

Monsieur ROSSI : hrossi@pevelecarembault.fr



Annexe 4 : Avis de l'enquête publique

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE PROJET DE REVISION ALLEGEE n°1 DU PLU DE CHEMY

Par arrêté du 27 mai 2024, affiché en Mairie de Chemy et dans les bureaux de Pévèle Carembault, M. le Vice-Président à l'aménagement de la cc. Pévèle Carembault a prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision allégée du PLU de la commune de Chemy,

L'enquête publique se déroulera en mairie de Chemy (siège de l'enquête) et dans les bureaux de la cc. Pévèle Carembault pour une durée consécutive de 18 jours du

Samedi 22 juin 2024 à 09h00 au Lundi 8 juillet 2024 à 12h00

Me. Martine FOULON a été désignée commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Lille. Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, contenant entres l'avis de l'autorité environnementale, tenu à sa disposition en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture : le lundi, mardi, nercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ainsi que dans les bureaux ouverts au public de Pévèle Carembault du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur les sites internet pevelecarembault fr et chemy fr

Pendant toute la durée de l'enquête, deux registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Chemy (6 rue de la mairie 59147 CHEMY) et dans les nouveaux bureaux de Pévèle Carembault situés au 45 avenue du G^{al} De Gaulle

Le public pourra consigner ses éventuelles observations et propositions

- sur les registres d'enquête ouverts aux jours et heures d'ouvertures de la Mairie de Chemy et des bureaux de Pévèle Carembault

- en les adressant par courrier, à l'attention de Madame le commissaire enquêteur, à la mairie de Chemy ou par courrier électronique à l'adresse suivante : enquetepubliquechemy@pevelecarembault.fr. Le public devra préciser s'il consent à ce que ses coordonnées personnelles (identité, adresses etc.) soient rendues publiques.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la cc. Pévèle Carembault des publication du présent arrêté.

Le commissaire enquêteur tiendra ses permanences dans la salle de réunion de la mairie de Chemy les jours

- > Samedi 6 juillet 2024 de 9h00 à 12h00

Lors de la clôture de l'enquête, les registres seront clos et signés par le commissaire enquêteur, lequel Lors de la cioture de l'enquete, les l'égleties seront cles et aignes par le commissaire enqueteur, requer transmettra dans les 8j à M. le vice-président à l'aménagement de la cc. Pévèle Carembault un procès-verbal de synthèse des contributions écrites ou orales auquel l'intercommunalité pourra répondre sous 15j. De même, de synthèse des completions echicos de class dégas l'industrie, le commissaire enquêteur transmettra à ce dans un délai de 30 à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra à ce même vice-président le dossier d'enquête, accompagné des registres et des pièces annexées avec son rapport et ses conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Chemy et mise sur les sites internet de la commune et de l'intercommunalité pour y être tenu à la disposition du public pendant un an. L'ensemble des contributions sera également consultable sur le site internet de l'intercommunalité.

À l'issue de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de révision allégée du PLU de Chemy, il pourra, aux vues des conclusions de l'enquête publique, décider s'il

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées à Monsieur ROSSI, chargé de mission au service PLUI de la Pévèle Carembauit (<u>plui@pevelecarembauit.fr</u>)

Annexe 5: Information sur le site internet de la mairie de Chemy et affichages







Annexe 6 : Parutions presse annonces légales

LA VOIX DU NORD MARDI 4 JUIN 2024

Carnets et avis G

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/CONSTITUTIONS

SELARI, LEBAILLY DUREL SOCIETÉ D'AVOCATS 646 ROUTE DES DIQUES EUPHORBE BP 36 14123 FLEURY SUR ORNE

BLALEE Société Civile Immobilière Au capital de 1.000 € Siège Social : HAZEBROUCK (59190) 48 Rue du Marèchal Leclèrc RCS DUNKERQUE en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Par signature électronique en date du 27/05/2024, il a été constitué une Société Civile Immobiliere Sal denomination sociale est «ELALEE ». Le capita social a été fixé à 1,000 € divisé en 100 parts société sturre valeur nominate de 10 € chacule intégralement souscribes et liberis. Le siège social est fixé à HAZERROUCK (59) 48 rue du Maréchal Leberc. L'objet social est «Le promiée; l'acquisition; la verte, la gestion et administration l'exploration per tous modes, la location de biens immobiles - l'obus immeubles bidis ou non bâts ; de donts immobiles et de uyeur mobilese, L'acquist et la verte de tous immeubles enfiérs ou par lots ». La durée est fixée à 36 années à compter de so immativation au legistre du commence et des sociétés. Les générals soft Monteur Charles EUAVETTE et Madame Prociols L'EENMONTE demandra et exemble à de QUINVERDUE. Les nations que card milier. La société ser immétude de IRCs l'agrement de l'Assembles Générale.

SELARU LEBAULY DUREL

MARCHÉS PUBLICS

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉS PUBLICS



AVIS D'ATTRIBUTION

SOCIETE IMMOBILIERE GRAND HAINAUT (SIGH) Mme MARIE CORNILLON - Présidente du Directoire 40 BOULEVARD SALY 59300 VALENCIENNES Téj: 03 27 14 80 00

mel:correspondre@aws-france.com web:https://www.sigh-habitat.fr/ SIRET 54880038200010

SIRET 54880038200010
Obet : CONDE SUR L'ESCAUT - REMPLACEMENT DE COMPOSANTS aur 46 lognemets (création VIAC individualiles & rehabilitation des toitures)
Référence acheteur : CHCO & Toffunes 45
Nature du marche : Travaux
Procédure adaptée
Classification CPV:

Classification CPV: Principale: 45454000 - Travaux de restructuration Attribution du marché LOT N° 01 - ETANCHEITE TOITURES TERRASSES Date d'attribution : 23/05/24

LOT N° 1 - ELIMAN 2015/24
Marche n° 2006/24
Marche n° 2004/439
ENTREPRISE BEDU, 30 RUE DES GLACIS, 02100 SAINT QUENTIN
Montant H° 329 306,00 Eturos
LOT N° 2 - VAID
Date d'arriborion : 20/05/24

Marché n° : 2024/440 ALV, 3 RUE MARIE CURIE, 59910 BONDUES

ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET REVISION ALLEGEE n°1 DU PLU DE CHEMY

Par amété du 27 mai 2024, affiché en mairie de Chemy et dans les bureaux de Pévèle Carembault, li, le Vice-Freisbert die le Pévèle Carembaut a prosent une emplée publique portant sur le projet féviaion aillage n°10 uPLU de la commune de Chemy L'enquête publique se dépoulers en mairie de Chemy et dans les bureaux de Pévèle Carembaut pour que true concective de 18 jours, du aameed 22 juin 2024 à 9700 au fund 8 juillet 2024 à 12700.

lumid i gluillet 2024 à 12:00.

Madame Martine FOULCN a été désignée commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Lille.

Le public pourra prentire connaissance du dossier d'enquête publique tenu à sa disposition en mairie de Chemy, aux horaires habituels d'ouverture : le lundi, mardi, metroed, jeudi et vendred de ôn30 à 12n arris que dans les bureaux ouverts au public de Pévéle Careribouit du tundial su verdrede de 5n à 12h et et Sholo à 17730.

recritical tie shot) at "I arrisi que gants les útresad viciens au public de Pereie Carembaul du Jundi au vendreid els en 12 net de chistó à l'mão.

De même, deux registras de cricultes à existen son mobiles, cortes et paraphies, seront terus à la disposition du public en mainé de Chemy et dans les bureaux de Péreie Carembaul situés au 45 avenue du Genéral de Gaulte à Porti-A-Marco.

Le commissaire equipationnes de la Porti-A-Marco.

Chemy fora de see peraiement de portir suivraine.

Chemy fora de see peraiement de portir suivraine.

Chemy fora de see peraiement disponsible durant toute la durée de l'enquête sur les sites internet suivants : chemy net per leuceurembaut. P

Enfri, le public pourra aussi adresser ses obsenvations per correspondance à l'attention de Madame le commissaire enquêteur à la mainée de Chemy (6 nu de la maine 5914.7 : CHELMY) ou par courrier electrorique.

Fordi, le public pourra dussi adresser ses obsenvations per correspondance à l'attention de Madame le commissaire enquêteur à la mainée de Chemy (6 nu de la maine 5914.7 : CHELMY) ou par courrier electrorique.

Fordi, le public pours suitaint que son identité soft rendue publique sur le site internet de Peviele Carembaut, qui être office de registre dematérialise, devra le préciser expicitement. A défaut, je contribution sera anonymisée.

Carnets et avis

LA VOIX DU NORD MARDI 25 IIIIN 2024

LE CARNET

Avis de décès

CAMBRAI SOLESMES

Françoise GRARDEL

née IBLED

épouse de Jacques GRARDEL +

décédée à Cambrai, le samedi 22 juin 2024 dans sa SSe année, réconfortée par le sacrement des malades.

Ses funérailles auront Beu le jeudi 27 juin 2024 à 11 heures en Péglise Saint-Géry à Cambrai où nous nous rassemblerons à 10 h 30, suivies de l'inhumation au cimetière de Solesmes à 15 h 30.

L'offrande tiendra lieu de condoléances

Jean-Pierre GRARDEL †, Hubert et Violnine GRARDEL-BERNIER, Yves et Salina GRARDEL-TILLY, Dominique et Céline GRARDEL-BEYLS, ses enfants,

Faul, Agnès, et Côme GRARDEL, Jeannot GRARDEL, Ramier GRARDEL et Clara RAFFY, Victor et Solène GRARDEL-FROMENTIN, Fierre et Martin GRARDEL, ses petits-enfants

Margaux GRARDEL, son arrière-petite-fille.

Ni plaques, ni fleurs, les remplacer par un don au profit de l'association « Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes ».

Dans l'attente de ses funérailles, Françoise repose à son domicile où la famille recevra les visites les mardi 25 et mercredi 26 juin 2024 de 15 heures à 17 heures.

Pompes Funèbres BLAIRON Place Chéri Delsarte 59730 SOLESMES © 03.27.37.33.25 LE CATEAU - LANDRECIES

COMINES

Madame Jeanne-Marie DEBURCK

née VANUXEM

survenu à Comines, le jeudi 20 juin 2024, à l'âge de 99 ans

Ses funérailles religieuses auront lieu le jeudi 27 juin 2024 à 10 heures à l'éplice Saint-Chrysole à Comines, d'où le corps sera conduit au cimelière dutil leu nour être inhumé dans le cayen de famille.

CYSOING

ur Georges CROMMELINCK †, son époux, ne et Vincent DELANNOY-CRÓMMELINCK, ses enfants, Catherine et Viñoent DELANNOY-CRÓMMÉLINČK, ses Clara, Elise, ses petites-filles, Madame DEVYLDERE-CROMMELINCK, sa belle-sœur, ses neveux et nièces et toute la famille,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Germaine CROMMELINCK

née LEMAIRE

neuve-d'Ascq, le samedi 22 juin 2024, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 27 juin 2024 à 10 h 30 en l'église Saint-Calixte de Cysoing, suivie de l'inhumation au cimetière dudit lieu.

Dans l'attente de ses funérailles, Madame CROMMELINCK repose au salon funéraire Grymonprez-Delcroix, 65, rue Jean Moulin à Cysoing. Visites de 9 heures à 20 heures.

Pompes Funebres GRYMONPREZ-DELCROIX Cysoing - Baisieux - Chérengx @03.20.79.56.81

Madame Renée CULOT

veuve de Monsieur Alphonse MEURICE survenu à Lille, le vendredi 21 juin 2024, à l'âge de 94 ans.

Les funérailles civiles seront célébrées le mercredi 26 juin 2024, à 9 h 30, au crématorium d'Herites. Assemblée à 9 h 15 au crématorium.

Votre présence tiendra lieu de condoléances

Pas de fleurs, s'il vous plait.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pompes Funèbres MONTAGNE - Groupe LEMAHIEU 68 bis, rue du Faubourg-des-Postes - LILLE ©03.20.53.66.85

HOUPLINES

Jeannine FERYN

née I FPOUTRE veuve de Roger FERYN

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités d publication des annonces judiciaires et légales.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS



Commune de QUIEVY

delibération du 10 Jun 2004, le Conseil Municipal e approuiteraisme (FULI) de la communa de QUIENY, doctared appelleur est travaire de la façoration du public reverture de la marine et a la Préfecture.

ENQUÊTES PUBLIQUES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE SUR LE PROJET REVISION ALLEGEE n°1 DU PLU DE CHEMY

BUR LE PROJET REVISION ALLEGEE n°1 DU PLU DE CHEMY

Per arrêté de 27 mai 2004, fiftiche en marie de Chemy et deure les buseaux de Prèvide
Cenerhaul, Mi. N°10-Prévident de 16 Prèvide Committe la present une mayalte publique
Centralization de l'orde prévident de l'active de l'active de l'active de l'active de l'active l'active l'active publique se dévouler en marie de Chemy et dont les buseaux de Prèvide
Centrebust publique se dévouler en marie de Chemy et dont les buseaux de Prèvide
Languille publique se dévouler en marie de Chemy et dont les buseaux de Prèvide
Languille publique se dévouler et l'active de l'active de l'active l'active

Le commissaire enquéteur incerva le public dans la salte de reunion de la maime de Chemy lors de ses permisenceur les jours pour les 600 à 1200 c.

Le dissaire sera également disponible d'autre 100 à 1800 à 1200 d.

Le dissaire sera également disponible d'autre 100 le la divise de l'enquête sur les sites fiffs, le judic pourre autre diverser ses observations per correspondence à l'attention 544 CHEM) ou per l'autre 100 à 1800 à 1800

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

DIVERS (CRÉANCES, CONVOCATIONS, PUBLICATION DES COMPTES...)



Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

Parution presse Nord Éclair - mardi 4 juin 2024.



Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

Parution Nord Éclair - 25 juin 2024.

MÉCROLOGIES & ANNONCES

NORD ÉCLAIR MARDI 25 JUIN 2024







<u>Annexe 7</u>: Certificat d'affichage

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné DUMORTIER Benjamin

Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire

Pévèle Carembault

CERTIFIE:

Avoir régulièrement procédé à l'affichage de l'arrêté et l'avis relatif à l'enquête publique de la révision allégé du PLU de Chemy.

Article R153-21 (Version en vigueur depuis le 16 octobre 2021)

Tout acte mentionné à l'article R. 153-20 est affiché pendant un mois au siège de l'établissement public de coopération intercommunale compétent et dans les mairies des communes membres concernées, ou en mairie. Mention de cet affichage est insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département

Fait à Pont-à-Marcq,

Je soussigné Benjamin DUMORTIER

Vice-Président en charge de l'aménagement du territoire

Pévèle Carembault





Annexe 8 : Synthèse des contributions

Martine FOULON

Commissaire enquêteur

Enquête publique n° E24000052 / 59

Communauté de communes PÉVÈLE CAREMBAULT

A l'attention de Monsieur le Président Monsieur Luc FOUTRY

Le 09 juillet 2024.

<u>Concerne</u>: Enquête publique de la révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Chemy.

Objet : Synthèse des contributions.

Monsieur le Président,

Durant l'enquête publique concernant la révision allégée du PLU de la commune de Chemy, qui s'est déroulée du 22 juin 2024 au 08 juillet 2024 - soit 18 jours consécutifs - aucune contribution n'a été recueillie sur les registres papier et sur le registre dématérialisé mis à la disposition du public.

Un registre papier était à disposition à la mairie de Chemy, un autre registre papier se trouvait au siège de la communauté de communes de Pévèle Carembault sis à Pont à Marcq. Une adresse mail dédiée exclusivement à cette enquête a été créée afin de recueillir les observations du public.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes sincères salutations.

Martine FOULON,

Commissaire enquêteur.

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

Annexe 9 : Mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse

PLU Chemy Révision allégée - Enquête publique Mémoire en réponse au Procès-verbal de synthèse

Pour faire suite au procès-verbal relatif à l'enquête publique la révision allégée du PLU de Chemy, Pévèle Carembault prend en compte qu'aucune contribution n'a été émise concernant l'extension de l'entreprise LESAGE.

De même, les avis du Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et la Mission Régionale de l'Autorité environnementale (MRAe) ne sont pas défavorables au projet.

Il convient à présent au commissaire enquêteur de formuler son rapport et ses conclusions, avant jeudi 8 août prochain.

Toutes éventuelles réserves et/ou recommandations seront analysées et potentiellement prises en compte par Pévèle Carembault comme un ajustement à la marge du dossier de révision allégée du PLU.

Benjamin DUMORTIER

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire Pévèle Carembault



Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

ENQUÊTE PUBLIQUE E24000052/59 Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de CHEMY du 22 juin 2024 au 08 juillet 2024

Conclusions et avis motivés du commissaire enquêteur

Martine FOULON

SOMMAIRE

SO	MMAIRE	. 2
I.	Objet de l'enquête	. 3
II.	Cadre juridique	. 3
III.	Organisation et déroulement de l'enquête.	. 4
s'es fixé	nquête publique concernant le projet de révision allégée n°1 du PLU de la commune de Chemy st déroulée du samedi 22 juin au lundi 8 juillet 2024 inclus, conformément aux dates et modalité ses par l'arrêté ADGM_2024_019 pris le 27 mai 2024 par Monsieur le Vice-président à nénagement de la communauté de communes Pévèle Carembault	
ı	II.1 : Les dossiers	. 5
	Les deux dossiers ont été vérifiés par mes soins et paraphés. L'un était mis à disposition du public au nouveau siège de la cc. Pévèle Carembault, situé à Pont-à-Marcq, l'autre en mairie de Chemy.	
ı	II.2 - La MRAe et les PPA (Personnes Publiques Associées)	. 5
	III.2.1 La MRAe	. 5
I	Après analyse du projet et conformément à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 a MRAe a rendu son avis indiquant qu'il n'est pas nécessaire de le soumettre à une évaluation environnementale	
,	III.2.2 - Les personnes publiques associées - PPA	
ı	II.3 - Les registres	
ı	II.4 - Les contributions	. 6
IV -	Le projet	. 6
V -	Conclusions et avis motivé	. 6

I. Objet de l'enquête

L'enquête publique s'est déroulée du 22 juin au 08 juillet 2024.

Elle concerne le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Chemy.

Le projet a été arrêté par délibération CC_2023_141 du conseil communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault le 3 juillet 2023.

La révision porte sur la modification du plan de zonage de deux parcelles d'une superficie totale de 0.27 ha. Ces parcelles actuellement classées en zone agricole devraient être reclassées en zone économique (UEa, sous-secteur de la zone économique).

Cette modification permettrait de répondre aux besoins d'extension de l'entreprise LESAGE et FILS, entreprise familiale spécialisée dans le traitement de viande bovine, de plats traiteurs et de viandes d'exception, implantée sur la commune de CHEMY depuis les années 1960.

Cette extension se résume en la création d'un parking pour les véhicules du personnel et de la clientèle ainsi que d'une aire de retournement pour les poids lourds. Concernant les poids lourds, il s'agit également d'une mise en conformité, les accès devant être adaptés pour permettre aux véhicules de faire demi-tour aisément (pompiers, ambulance, évacuation des déchets, ...).

Cela permettra de faciliter la circulation des véhicules et des poids lourds au sein du site.

Ce parking permettra d'accompagner l'extension de l'unité de production et d'offrir des conditions optimales de travail aux salariés.

Ces parcelles sont contiguës à l'unité de production.

II. Cadre juridique

Le cadre législatif et réglementaire de l'enquête est régi par :

- <u>Le code de l'urbanisme</u>
 - Les articles L. 151-1 à L.153-60
 - Les articles R. 151-1 0 R. 153-22 relatifs aux procédures d'élaboration, d'évaluation et d'évolution du plan local d'urbanisme.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID : 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

- <u>Le code de l'environnement</u>
 - Les articles L. 123-1 à L. 123-19
 - Les articles R. 123-1 à R. 123-33 relatifs à l'enquête publique.
- La procédure de révision allégée est régie par les articles R.153-12 et L.
 153-31 et suivants du code de l'urbanisme.

Les différentes étapes et modalités de la révision allégée ont été respectées, leur mise en œuvre est détaillée dans le bilan de concertation préalable qui était joint au dossier d'enquête.

III. Organisation et déroulement de l'enquête.

L'enquête publique concernant le projet de révision allégée n°1 du PLU de la commune de Chemy s'est déroulée du samedi 22 juin au lundi 8 juillet 2024 inclus, conformément aux dates et modalités fixées par l'arrêté ADGM_2024_019 pris le 27 mai 2024 par Monsieur le Vice-président à l'aménagement de la communauté de communes Pévèle Carembault.

Deux permanences ont été tenues ; le samedi 22 juin 2024 de 9h00 à 12h00 et le samedi 6 juillet 2024 de 9h00 à 12h00 dans la salle de réunion de la mairie de Chemy, siège de l'enquête.

Elles ont eu lieu dans de très bonnes conditions permettant un bon accueil du public.

La publicité de l'enquête a été réalisée de manière exhaustive :

- Affichage dans la commune à trois endroits différents, ainsi que sur le site concerné par la modification de zonage et au siège de la communauté de communes.
- Les parutions presse dans les pages d'annonces légales de la Voix du Nord et de Nord Eclair dans les délais réglementaires.
- La communication numérique sur les sites internet de la commune et de l'intercommunalité.
- Des encarts dans deux éditions du bulletin d'information municipales ainsi qu'un flyer distribué dans chaque boîte aux lettres.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

III.1: Les dossiers

Les deux dossiers ont été vérifiés par mes soins et paraphés. L'un était mis à disposition du public au nouveau siège de la cc. Pévèle Carembault, situé à Pont-à-Marcq, l'autre en mairie de Chemy.

Les dossiers étaient complets, clairs et compréhensibles.

Ils ont été mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique était consultable sur le site internet de la mairie ainsi que sur celui de la cc. Pévèle Carembault.

III.2- La MRAe et les PPA (Personnes Publiques Associées)

III.2.1 La MRAe

Après analyse du projet et conformément à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001, la MRAe a rendu son avis indiquant qu'il n'est pas nécessaire de le soumettre à une évaluation environnementale.

III.2.2- Les personnes publiques associées- PPA

Le dossier arrêté a été transmis aux PPA dans le cadre de leur consultation obligatoire.

Aucune remarque n'a été émise par l'ensemble des PPA. Les réponses reçues figurent dans le rapport.

Le projet est donc accepté en l'état.

III.3 - Les registres

Les registres ont été accessibles durant toute la durée de l'enquête au siège de la CC ainsi qu'à la mairie de Chemy aux horaires habituels d'ouverture.

Une possibilité a été donnée au public de déposer des contributions par voie électronique.

Une adresse mail ad-hoc (<u>enquetepubliquechemy@pevelecarembault.fr</u>) a été créée spécifiquement pour recevoir les contributions par mail.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024 Reçu en préfecture le 26/09/2024

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

III.4- Les contributions

Aucune contribution n'a été reçue.

Un courrier a été adressé à la CC Pévèle Carembault pour l'en informer.

La réunion publique qui s'est tenue dans le cadre de la concertation, le mardi 20 février 2024 à la salle communale de Chemy a permis de répondre aux questions du public.

IV- Le projet

Informations générales

Chemy est une commune rurale d'une superficie de 3.48 km² comptant 770 habitants.

85% de la superficie de ce territoire est à destination agricole et 15% est urbanisée.

La zone urbanisée se situe davantage au centre de la commune.

Le projet

La modification du plan de zonage permettra à l'entreprise LESAGE et FILS dans le cadre de l'extension de son unité de production, de construire une zone de parking destinée aux clients et aux salariés de l'entreprise ainsi qu'une zone de retournement pour poids lourds.

V- Conclusions et avis motivé

Considérant sur un plan général que :

- Le commissaire enquêteur a pu recueillir tous les renseignements utiles à l'enquête
- Le dossier soumis à l'enquête publique respecte la réglementation du code de l'urbanisme et du code de l'environnement
- La MRAe indique qu'il n'est pas nécessaire de soumettre le projet à une évaluation environnementale
- L'ensemble des PPA a été consulté
- L'enquête publique s'est déroulée dans des conditions optimales,
- L'information au public a été exhaustive
- La révision allégée du PLU ne porte pas atteinte aux orientations définies par le PADD.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024 Reçu en préfecture le 26/09/2024 Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

- La révision allégée du PLU est compatible avec
 - Le SCoT,
 - Le SDAGE Artois Picardie
 - Le SAGE Marque-Deûle
 - Le PCAET Pévèle Carembault.
- Aucune observation n'a été émise durant l'enquête publique malgré une parfaite information de celle-ci.

Considérant par ailleurs les éléments suivants :

- Cette révision du PLU a pour objectif de répondre aux besoins d'extension de l'activité de l'entreprise LESAGE et FILS,
- L'objectif est de permettre à cette entreprise, historiquement présente sur le territoire de Chemy, de rester sur son site.
- L'extension sur les terrains adjacents est la seule possibilité, le site actuel de l'entreprise étant totalement occupé,
- Ce parking n'entraînera qu'une augmentation mesurée du trafic dans la commune et répondra aux problématiques de stationnement.
- Cette entreprise, comptant 80 salariés, est pourvoyeuse d'emplois pour la commune et les alentours,
- La présence de LESAGE et FILS est importante pour la commune de Chemy. Elle participe à l'attractivité de son territoire et fait partie de son histoire. L'apport financier pour la commune est substantiel,
- Le PADD de la commune de Chemy (page 5-6) précise qu'il convient de pérenniser les six activités recensées sur son territoire dont fait partie LESAGE et FILS.
- L'incidence sur la surface des terres agricoles et arables est insignifiante (0.27 ha)
- Les mesures prises afin de limiter l'impact sur la ressource en eau seront intégrées par le porteur du projet; Chemy se situant sur une AAC (aire d'alimentation de captage).
- L'imperméabilisation du sol sera limitée grâce à l'utilisation de matériaux drainants pour la construction du parking.

Envoyé en préfecture le 26/09/2024

Reçu en préfecture le 26/09/2024

Publié le

ID: 059-200041960-20240926-CC_2024_188-DE

- L'impact global de cette extension pour le voisinage sera limité.
 L'entreprise s'est engagée à réduire l'intensité de l'éclairage la nuit et à végétaliser le parking et ses abords de sorte à l'intégrer le mieux possible au paysage.
- La création de ces parkings contribuera à une sécurisation des flux entrants et sortants et facilitera notamment l'accès des véhicules de secours.

Au vu de l'ensemble de ces éléments, le projet de révision allégée n°1 du PLU de Chemy répond à un objectif d'intérêt général.

En conséquence, j'émets un <u>AVIS FAVORABLE</u> pour le projet de révision allégée du PLU de la commune de CHEMY.

Bondues, le 23 juillet 2024

Martine FOULON,

Commissaire enquêteur.